

Commune de LIGINIAC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal en date du 29 novembre 2024 à 20h00 selon convocation en date du 25 novembre 2024

Président : M BIVERT Frédéric.

Présents : M BIVERT - Mme VIGNAL - M VINCENT - Mme MINARD - Mrs SIRIEIX - MICHOUX - VERNIENGEAL - TRONCHE - Mme BRAULT - M. BUSSIERE.

Absents excusés : M BRAZ (a donné procuration à Monsieur BUSSIERE)
 M BOUILHAC
 M BESSE

Secrétaires de séance : Mrs MICHOUX et BUSSIERE

Délibération N°2024-057 : Décision modificative budget principal pour travaux en régie

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits à certains chapitres du budget de la Commune étant insuffisants pour intégrer les travaux de rénovations de la salle des mariages à la section d'investissement, il est nécessaire d'effectuer la décision modificative suivante :

Objet des dépenses	RECETTES		DEPENSES	
	Chapitre et article	Sommes	Chapitre et article	Sommes
Virement à la section d'investissement			023	8 296.79 €
Installations générales des bâtiments publics			21351-040	8 296.79 €
Immobilisations Corporelles	722-042	8 296.79 €		
Virement de la section de fonctionnement	021	8 296.79 €		
TOTAUX		16 593.58 €		16 593.58 €

Après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée :

- Acceptent la décision modificative ci-dessus ;

Membres	13
Présents	10
Représentés	1
Votants	11
Pour	9
Contre	2
Abstention	0

Certifié conforme par Frédéric BIVERT, Maire de LIGINIAC, le 29 novembre 2024.
 Au registre sont les signatures

